

Programme d'aide à la voirie locale

Chantale Jeannotte annonce près de 8,1 M \$ pour l'entretien du réseau routier des municipalités de la circonscription de Labelle

Mont-Tremblant, le 11 décembre 2020. – Le gouvernement du Québec accorde une aide financière de 8 075 709 \$, répartie dans les municipalités de la circonscription de Labelle afin de les soutenir dans l'entretien courant et préventif de leur réseau routier local. C'est la députée de Labelle, M^{me} Chantale Jeannotte, qui en a fait l'annonce au nom du ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel.

Ces sommes, provenant du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), sont accordées dans le cadre du volet Entretien du réseau local (ERL). Or, le gouvernement a substantiellement bonifié les montants cette année, ce qui fait que les municipalités de Labelle se partagent une augmentation de 1 513 386 \$. Cette bonification est incluse dans les montants accordés pour l'année 2020. (*montant par municipalité indiqués en annexe*).

Le gouvernement répond ainsi aux besoins des municipalités en matière de voirie locale. Ces investissements permettront d'améliorer les infrastructures routières dans les municipalités de Labelle. C'est pourquoi, dans le cadre du dernier budget du gouvernement du Québec, les sommes destinées au réseau municipal par l'entremise du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ont été bonifiées de 310 M\$. De ce montant, 100 M\$ servent à soutenir les municipalités dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19.

Citations

« Je suis très fier des investissements que notre gouvernement fait pour l'entretien du réseau routier. Aucun gouvernement avant nous n'avait autant investi en voirie locale. Nous savons que cela demeure un défi important pour les municipalités et nous sommes présents pour les appuyer. Maintenir en bon état les routes de nos municipalités et préserver la sécurité des usagers est une priorité pour notre gouvernement. » -- *François Bonnardel, ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie*

« Nous démontrons une fois de plus toute l'importance que nous accordons aux régions du Québec. Nous développons de façon continue une excellente collaboration avec les élus et le personnel municipal, et cet investissement annoncé aujourd'hui sera au bénéfice des citoyennes et citoyens de la circonscription de Labelle. Il permettra la réalisation de travaux essentiels sur le réseau routier local, tout en contribuant à la relance économique dans nos municipalités. » -- *Chantale Jeannotte, députée de Labelle*

« L'entretien du réseau routier de notre municipalité, comme toutes celles de la région, nécessite des investissements constants. C'est pourquoi je remercie l'actuel gouvernement, qui nous supporte et assure une collaboration financière comme il n'y en a pas eu depuis des années. Je remercie également notre députée Mme Jeannotte, pour ses représentations efficaces de nos besoins et enjeux. » -- *Jean-Guy Galipeau, maire de la municipalité d'Amherst*

« Les dépenses d'entretien de notre réseau routier sont une grande partie du budget municipal, et une telle bonification de l'aide financière est évidemment la bienvenue. Au-delà de l'aspect financier, nous reconnaissons la volonté du gouvernement d'agir pour notre région, et nous continuerons la collaboration afin d'en arriver au meilleur programme d'aide à la voirie locale, notamment en ce qui concerne les modalités de planification. » -- *Normand St-Amour, maire de la municipalité de Chute-Saint-Philippe*

Faits saillants

- Le Programme d'aide à la voirie locale a pour objectif d'assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et l'entretien du réseau routier local dont elles ont la responsabilité.
- Cette somme est octroyée dans le cadre du volet Entretien des routes locales du Programme d'aide à la voirie locale. Dans le budget du Québec 2020-2021, ce volet a été bonifié, passant ainsi de 108 M\$ à 135 M\$.
- Dans le dernier budget, les sommes destinées au réseau municipal par l'entremise du Programme d'aide à la voirie locale ont été bonifiées de 310 M\$.
- Le volet Entretien des routes locales de ce programme vise à maintenir la fonctionnalité d'environ 40 000 kilomètres de routes locales.

Liens connexes

[Programme d'aide à la voirie locale](#)

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).